



**La revue pour l'histoire du CNRS**

**24 | 2009**

**Soixante-dixième anniversaire du CNRS**

---

## Justice, délinquance et sociologie...

**Laurent Mucchielli**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/9076>

DOI : [10.4000/histoire-cnrs.9076](https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.9076)

ISSN : 1955-2408

### Éditeur

CNRS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 5 octobre 2009

ISSN : 1298-9800

### Référence électronique

Laurent Mucchielli, « Justice, délinquance et sociologie... », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 24 | 2009, mis en ligne le 05 octobre 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/9076> ; DOI : [10.4000/histoire-cnrs.9076](https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.9076)

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Comité pour l'histoire du CNRS

---

# Justice, délinquance et sociologie...

Laurent Mucchielli

---

- 1 Deux principales unités de recherche vont voir le jour. D'abord le Centre de formation et d'études de l'éducation surveillée, dit « centre de Vaucresson », consacré à la délinquance juvénile, qui va produire pendant deux décennies des travaux sur le sujet. Il ouvre en 1958 et publie dès 1963 « Les annales de Vaucresson ». Mais il connaît une crise importante dans les années 1980. En 1969, ouverture d'un second lieu de recherche, le Service d'études pénales et criminologiques (SEPC), qui deviendra le Cesdip en 1983 et sera désormais le plus important centre de recherches français dans le domaine. Il est créé par Philippe Robert. Dans les années 1970, le SEPC se voit notamment confier par le ministère de la Justice, sa statistique : le Compte général de l'administration de la justice criminelle. Bien plus ancien que la statistique policière, il date de 1827.
- 2 Les questions de délinquance et de « sentiment d'insécurité » reviennent en force au coeur du débat public dans la seconde moitié des années 1970. Les gouvernements successifs se saisissent de cette question, chacun à leur manière. Puis, suite notamment aux émeutes de 1990-91 dans les quartiers pauvres où sont concentrés les jeunes dits « issus de l'immigration » durement frappés par le chômage et les discriminations, la délinquance juvénile redevient (elle a une longue histoire) une question politique majeure. C'est aussi à ce moment que le ministère de l'Intérieur crée un Institut des hautes études sur la sécurité intérieure (IHESI) et suscite le développement des recherches sur la police. Mais ces études vont être progressivement arrêtées après 2002. Aujourd'hui, les chercheurs ont de nouveau de grandes difficultés à travailler sur cette institution. Les années 1990 sont également marquées par la montée en puissance des recherches sur les consommations et les trafics de drogues.
- 3 La force du Cesdip vient aussi du fait qu'il est au coeur d'un réseau scientifique européen qui s'exprime notamment dans la revue *Déviance et société* fondée en 1977. Le Groupe européen de recherche sur les normativités (Gern), créé au début des années 1990 fédère aujourd'hui ce réseau. Laurent Mucchielli étudie les désordres sociaux « *en tant que questions sociales non réductibles à une somme de problèmes individuels.* » Avant de travailler

exclusivement sur la délinquance et les institutions pénales, il s'est intéressé aussi au suicide et à la question des sans-abri.

- 4 Doté d'une double formation universitaire en histoire et en sociologie, il a aussi beaucoup travaillé sur l'histoire des sciences sociales et fondé en 1999 la *Revue d'histoire des sciences humaines*. Lorsqu'il entreprend des recherches, L. Mucchielli regarde toujours d'abord du côté de l'histoire, indispensable, selon lui, à la juste analyse du présent.
- 5 C'est ainsi que, travaillant sur l'histoire de la sociologie du crime, il repère le centre de Vaucresson et ses recherches sur la délinquance juvénile. Il se rend compte que la plupart des stéréotypes actuels du discours politique et médiatique existaient déjà en 1960. Début 1998, il commence aussi à accumuler des études critiques par rapport au discours catastrophiste ambiant sur « l'insécurité » et « la violence des jeunes ». Tout ceci débouchera sur la publication en 2001 d'un livre aux éditions de La Découverte, *Violences et Insécurité, fantasmes et réalités dans le débat français*. Cet ouvrage analyse dans le détail les discours politiques et médiatiques, fait le point sur les statistiques et leurs interprétations, puis retrace l'histoire de la délinquance juvénile et des problèmes des quartiers populaires depuis l'après-guerre.
- 6 Pour lui, certains médias ont une réelle part de responsabilités quand ils relatent les faits divers. Ils peuvent parfois participer directement et de leur propre initiative à la construction des peurs, comme il le montrera dans le cas des « tournantes »<sup>1</sup>. Plus souvent, ils participent indirectement de par leur « suivisme » de l'agenda fixé par les politiques. Parfois, le journaliste, malgré lui, devient le metteur en scène du politique. Conformément à son éthique professionnelle, le journaliste devrait au contraire se donner les moyens de se spécialiser, constituer un réseau d'informateurs et retrouver la maîtrise de ses sources.
- 7 Pour revenir à la délinquance des jeunes, dont les formes les plus dures sont concentrées dans les quartiers pauvres, ses causes sont multiples. Après les problèmes familiaux, la première est l'échec scolaire, puis le chômage. S'insérer dans la société et devenir adulte suppose d'avoir un travail, avec un salaire, pour obtenir un logement, fonder un couple puis une famille. Tous les jeunes désirent accomplir ce parcours. Mais certains ne peuvent y parvenir.
- 8 Quant aux émeutes, L. Mucchielli conteste que ce soit une simple affaire de délinquance. Ces quartiers et leurs habitants ne sont représentés et soutenus par personne dans l'espace politique. La violence est aussi un moyen d'expression collective, que beaucoup ne veulent pas voir. D'ailleurs, bien qu'il estime appartenir au « *service public de la recherche* », L. Mucchielli estime que ses recherches, comme celles de ses collègues, ne sont pas prises en compte par les politiques : « *aujourd'hui, les conseillers du Prince ne sont pas les chercheurs, ni même les hauts fonctionnaires, ce sont les communicants.* »
- 9 « *Les viols collectifs ne datent pas d'aujourd'hui*, rappelle Laurent Mucchielli. *Les travaux historiques signalent qu'au Moyen-Âge ces viols commis par des groupes de jeunes hommes existaient déjà.* » Il s'est ensuite concentré sur les années 1960 : « dans une époque amnésique où l'on crie à la nouveauté tous les matins, tout le monde a oublié que la chose la plus grave que l'on reprochait aux Blousons noirs, c'étaient les viols collectifs », rappelle-t-il.
- 10 Autre mythe que fait tomber sa recherche sur un échantillon de dossiers judiciaires, celui d'une menace anonyme frappant des jeunes filles au hasard des ruelles sombres : « *dans plus de 80 % des cas, les victimes et les violeurs se connaissent et parfois même très bien, il s'agit de*

*crimes de proximité (comme je l'ai du reste montré aussi avec les homicides). Un scénario fréquent est le suivant : une jeune fille en grandes difficultés familiales se met à fréquenter assidûment des « mauvais garçons ». À un moment donné, elle se fait piéger dans le jeu de la bande », explique-t-il. Afin de mettre un point final à ses travaux de recherche dans le domaine, L. Mucchielli a publié un livre en septembre 2009 intitulé *La violence des jeunes. Étude de sociologie politique*. Un petit clin d'œil à Durkheim qui avait sous-titré son livre sur le suicide *Étude de sociologie*. Il veut aussi montrer que ce phénomène est une construction politique. Le sociologue doit déconstruire l'objet politique pour le reconstruire d'un point de vue sociologique. Ces principes fondent aussi l'esprit de la collection « Question de société » qu'il vient de créer aux éditions Champs social.*

En bref

Selon Laurent Mucchielli, les réformes du droit pénal de ces dernières années (les peines planchers, les sanctions sans jugement, l'effacement des frontières d'âge, l'idée de jugements immédiats et de calcul automatique des peines) portent atteinte à certains principes fondamentaux du droit comme l'individualisation de la peine, la spécificité de la justice des mineurs, l'indépendance des magistrats et le respect des droits de la défense. Pour lui, ces réformes se font de plus en plus à destination de l'opinion publique et sans tenir compte ni des avis des chercheurs ni même de ceux des magistrats\*.

\* L. Mucchielli (dir.). *La frénésie sécuritaire*, La Découverte, coll. Sur le vif, 2008.

---

## NOTES

1. L. Mucchielli. *Le scandale des tournantes, Dérives médiatiques et contre enquête sociologique*, La Découverte, 2005.

---

## RÉSUMÉS

Après les efforts d'Henri Lévy-Bruhl et André Davidovitch au lendemain de la seconde guerre mondiale, les années 1960 signent véritablement le grand point de départ des études en sciences humaines et sociales sur la délinquance avec le partenariat entre le CNRS et le ministère de la Justice.

## AUTEUR

### LAURENT MUCCHIELLI

Entré au CNRS en 1997, Laurent Mucchielli, directeur de recherche au CNRS, dirige le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) depuis 2004.